

Genepi « écarte les barreaux de la prison »

Résumé : Le GENEPI est une association estudiantine qui souhaite favoriser le décloisonnement des institutions carcérales par la circulation des savoirs entre les personnes enfermées, ses bénévoles et la société civile par le biais d'activités organisées au sein des centres de détention, d'actions de sensibilisation et de formation pour recréer un lien entre la société et les personnes incarcérées.

AUTEUR(S)

Chloé Derail

Déléguée Régionale
PACA-Corse

paca @genepi.fr

PROGRAMME

Démarrage : 1976

Lieu de réalisation : Lieux de privation
de liberté & société civile

Budget : 800000 €

Origine et spécificités du financement :

Une grande partie du financement
provient de la Direction de l'Administration
Pénitentiaire

ORGANISME(S)

Genepi, groupe PACA

Centre pénitentiaire

84130 Le Pontet

<http://www.genepi.fr>

Salariés : 3

Bénévoles : 1300

Adhérents : 1300



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : jeudi 05 janvier 2017

Appréciation(s) du comité : *Innovant !, Source d'inspiration !, Résultats et impacts imprécis*

Solution(s) : *Culture, sport et loisirs, Education, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Pays : *France, Île-de-France, Grand Est*

Bénéficiaires : *Universel, Détenus*

Envergure du programme : *Nationale*

Domaine(s) : *Éducation, Formation, Culture*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Avignon)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Derail, « Genepi « écarte les barreaux de la prison » », **Journal RESOLIS** (2017)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Dans les années 70, le monde carcéral français est agité par de nombreuses mutineries et révoltes de la part de prisonniers, qui s'élèvent contre les conditions de détentions souvent insoutenables dans les prisons françaises. C'est suite à ces événements que M. Lionel Stoléro crée l'association GENEPI, qui a d'abord pour but de sensibiliser les futurs employeurs et chefs d'entreprise à la réinsertion des personnes détenues. Peu à peu, les premiers étudiants bénévoles issus de grandes écoles deviennent des passeurs de murailles avec pour volonté de « collaborer à l'effort public en faveur de la réinsertion sociale des personnes incarcérées par le développement de contacts entre les étudiants de l'enseignement supérieur et le monde pénitentiaire ».

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Lutter en faveur du décloisonnement des institutions carcérales par la libre circulation des savoirs entre personnes incarcérées, bénévoles et public. (Objet social de l'Assemblée Générale de juin 2011)

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Interventions en milieu carcéral, organisées en concertation avec les personnes détenues : organisation d'ateliers socio-culturels et à thématiques scolaires. Le but de cette démarche est de créer un « moment » hors de la détention pour les personnes incarcérées
- Actions militantes en faveur du respect des droits des personnes détenues. Organisation d'événements publics de sensibilisation tout au long de l'année.
- Formations et réflexions proposées aux bénévoles de l'association la connaissance acquise par l'expérience est mise en commun et formalisée au cours de rencontres nationales ou régionales, moments d'échange et de réflexion sur la ligne que l'association souhaite développer d'une année sur l'autre.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- La Journée Prison-Justice organisée par le Genepi est le plus gros colloque français autour de l'univers carcéral



ORIGINALITE DU PROGRAMME

GENEPI est la seule association composée majoritairement d'étudiants qui entrent en milieu carcéral.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Le Groupe National de Concertation Prison
 - Le Collectif Liberté, Egalité, Justice
 - L'Observatoire de l'Enfermement des Étrangers
-

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultes et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Communication difficile avec l'administration pénitentiaire (annulation d'ateliers sans raisons précises, accusations de certains bénévoles concernant des pratiques illégales sans preuves tangibles, machisme quotidien de certains surveillants pénitenciers, etc.)
- Rapports entre anciens bénévoles et nouveaux bénévoles

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Arrêt des interventions, réunions avec l'administration pour tenter de faire bouger les choses, faire remonter les difficultés rencontrées à la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) ou à la Direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice (DAP).
- Outils d'éducation populaire, formations, bienveillance

Améliorations futures possibles :

- Réussir à distiller des techniques d'éducation populaire dans nos les événements de sensibilisation organisés
- Étendre les interventions dans des lieux qui posent moins de problèmes éthiques (ferme de Moyembrie, ferme de Lespinassière, des lieux de réinsertion pour d'anciens détenus...)

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Ne pas négliger les formations & les connaissances des "anciens" bénévoles
- Revendiquer les droits obtenus dans la convention entre la direction de l'administration pénitentiaire et le Genepi national
- Ne pas négliger la trésorerie et son côté politique